

# Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

Réf: 047f06

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie-Monténégro  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Les élections au Conseil législatif palestinien montrent le niveau de développement démocratique de la société palestinienne

Strasbourg, 26.01.2006 – Selon les neuf membres de la délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) qui les ont observées, les élections au Conseil législatif palestinien ont été bien organisées et conduites de manière démocratique, mieux que dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe.

La délégation a ajouté dans une déclaration :

« Ces élections ont été une véritable démonstration de pluralisme. Toutes les factions et tous les partis palestiniens, à l'exception d'un seul, de même que de nombreux candidats indépendants, y ont participé, ce qui reflète le large éventail d'opinions politiques au sein de la société palestinienne.

Certaines factions qui avaient boycotté les précédentes élections ont décidé cette fois-ci de participer au processus démocratique, ce dont il y a lieu de se féliciter. La délégation veut y voir un signe : ces partis reconnaissent maintenant que le processus démocratique est le seul moyen d'aller de l'avant pour résoudre les problèmes auxquels se heurte la société palestinienne et conviennent de respecter les règles qu'impose tout processus démocratique.

La délégation de l'APCE tient à féliciter l'administration électorale pour la compétence et l'indépendance dont elle a fait preuve dans la conduite des élections. Et ce malgré l'incertitude persistante, jusqu'au dernier moment, concernant la date de ces élections et le contexte politique difficile dans lequel elles se déroulaient, notamment en raison de l'occupation israélienne de la Cisjordanie.

Pendant la campagne comme le jour du scrutin, tous les acteurs ont dans l'ensemble fait preuve de retenue et de respect mutuel. Le vote s'est déroulé dans le calme, de manière organisée et souvent festive. Seuls quelques manquements mineurs sont à déplorer. Le règlement interdisant les activités de campagne le jour du scrutin n'a de toute évidence pas été respecté, des campagnes ayant eu lieu juste devant, et souvent à l'entrée même, des bureaux de vote, ce qui pouvait intimider les électeurs venus déposer leur bulletin dans l'urne.

A Jérusalem-Est, en raison des exigences israéliennes, il n'y avait pas de listes électorales dans les bureaux de vote. Ailleurs dans les territoires, ces listes étaient nettement plus précises que celles utilisées lors de l'élection présidentielle de 2005. Les autorités palestiniennes devraient être félicitées pour leurs efforts visant à les améliorer. Il convient par ailleurs de saluer le grand nombre d'observateurs nationaux des partis et candidats, ainsi que d'ONG indépendantes, et leur comportement agréable, ce qui reflète à l'évidence l'évolution et l'amélioration du processus politique dans la société palestinienne. La délégation s'est également réjouie de la participation des femmes au processus électoral ; elles étaient en effet nombreuses parmi les observateurs nationaux et au sein des commissions électorales.

/..

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Bruno Haller.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).

La délégation regrette profondément que, encore une fois, les autorités israéliennes aient empêché la population palestinienne de voter selon des modalités satisfaisantes et les partis et candidats de mener campagne à Jérusalem-Est. Le décompte des voix a lieu dans le calme, de manière organisée et, malgré des allégations selon lesquelles des cas de violence pourraient survenir, aucun incident de ce type n'a été observé. Ce qui montre bien, une fois de plus, le degré d'acceptation des principes démocratiques par la population palestinienne.

Les résultats de ces élections marquent la fin de la domination du Fatah dans les structures gouvernementales de l'Autorité nationale palestinienne et le passage à un système parlementaire multipartite. Les résultats obtenus par le Hamas ne peuvent être vus que comme un vote de contestation des Palestiniens contre l'absence fréquente de transparence et d'efficacité des structures gouvernementales. La réforme démocratique et la lutte contre la corruption doivent donc être les priorités du gouvernement et du Parlement nouvellement élu. Le fort taux de participation montre clairement les attentes élevées que les électeurs palestiniens placent dans le Parlement nouvellement élu et dans le processus électoral démocratique lui-même. Tous les partis devraient rendre hommage à la confiance que leur ont accordée les électeurs palestiniens, respecter les règles démocratiques, bannir la violence pour atteindre leurs objectifs politiques et œuvrer à la création d'un Etat palestinien démocratique aux côtés d'Israël. »

L'APCE a envoyé une délégation de neuf membres représentant tous les groupes politiques pour observer ces élections. Cette délégation était conduite par Lord Russell-Johnston (Royaume-Uni, ADLE). Les autres membres qui la composaient étaient : Maria Rosario Fatima Aburto (Espagne, SOC), Josette Durrieu (France, SOC), Ruth-Gaby Vermot-Mangold (Suisse, SOC), Renzo Gubert (Italie, PPE/DC), Maximilian Reimann (Suisse, ADLE), Mikhail Margelov (Russie, GDE), Toomas Alatalu (Estonie, GDE) et Tiny Kox (Pays-Bas, GUE).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

- Vladimir Dronov, portable : +33 663 493 792
- Bas Klein, portable : +33 662 265 489
- Unité de Communication de L'APCE : + 33 3 88 41 31 93